

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 9

Rubrik: Conseils de l'inspecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Alt.</i>	<i>Stations</i>	<i>Aug.</i>	<i>Dim.</i>	<i>Observations</i>
450	Grandson	—	2,100	La sécheresse a eu raison de la miellée. Année remarquable. Moyenne de la première récolte : 8,500 kg et de la deuxième : 13,500 kg.
450	Lussy	—	—	La ruche sur balance a essaimé, aussi pas de résultat à donner. Mais sur l'ensemble une troisième récolte va encore se faire.
500	Bex	18,500	2,850	Les pluies du 18 juillet et jours suivants ont heureusement coupé la miellée de forêt. Espérons qu'elle ne reprendra pas.
620	Echallens	5,400	2,800	Jolie fin de saison.

Nous voici arrivés au terme de la saison apicole qui est à marquer d'une pierre blanche, la récolte ayant été fructueuse. Et c'est avec une grande satisfaction que nous préparons la mise en hivernage. Dans certaines régions la miellée n'est pas encore terminée, mais cela ne saurait tarder, l'automne montrant déjà le bout de son nez.

Je remercie bien sincèrement tous les apiculteurs qui ont collaboré à la rubrique et leur dis : à l'année prochaine.

Huguenin G.

Conseils de l'inspecteur

La récolte de miel

Toutes les stations d'observation et de contrôle des pesées du miel annoncent une abondante récolte de nectar. Cela récompense l'apiculteur de la peine qu'il s'est donnée pour amener son cheptel à son développement optimum pour profiter du cadeau que Dame Nature a offert à nos avettes. C'est une compensation pour le maigre résultat ou même pas de récolte du tout de l'année dernière.

Déjà des collègues s'affolent, voyant les maturateurs pleins, c'est loin d'être la coutume, et vendent précipitamment, à bas prix, provoquant un grave préjudice aux apiculteurs consciencieux.

On nous a rapporté, ces jours derniers, qu'il avait été offert, à un magasin de détail, du miel soi-disant contrôlé, alors que le service de contrôle n'a pas encore fonctionné, au prix de Fr. 12.— le kilo, emballage compris. C'est vraiment une honte et un mépris total de la somme de travail nécessaire pour l'obtenir.

Cela n'est vraiment pas sérieux et c'est se ficher carrément des directives **minima** publiées dans le N° 8 du « Bulletin apicole ». Le miel est un produit qui se conserve parfaitement et il n'est pas certain que l'ensemble de la production suisse soit si exceptionnel qu'il engorge le marché. La Centrale romande des miels ne fait-elle pas fonction de régulatrice ?

Aux prix en baisse proposés par ces bradeurs, les acheteurs ne manqueront pas et feront de bonnes affaires sur le dos des apiculteurs, leur marge étant, dans le cas cité ci-dessus, de Fr. 6.50 par kilo.

Si la panique de quelques-uns détériore les cours, nous risquons fort de voir notre bon miel de montagne liquidé à n'importe quel prix. Par contre si, tous, nous observons les prix conseillés, nous dominerons le marché et l'année sera bonne.

La constante montée des prix de revient doit nous inciter à une excessive prudence.

Aussi, amis apiculteurs, pas de précipitation inconsidérée devant une récolte légèrement supérieure à la moyenne. Le miel se garde, il se conserve en attendant qu'on puisse faire le bilan de l'année entière et établir des prix de revient justes et raisonnables. C'est ce qu'a établi la Fédération suisse des sociétés d'apiculture en conseillant des prix minima pour les diverses catégories de miel et d'acheteurs.

Soyez sensés, et n'admettez pas alors que tout augmente, seul le prix du miel soit en baisse sous prétexte qu'il y a pléthore, ce qui n'est pas encore prouvé.

Doudin.

